

GRENOBLE ET SA RÉGION

SAINT-MAXIMIN | Disparue lundi Une octogénaire recherchée

Une femme de 81 ans souffrant de la maladie d'Alzheimer est recherchée depuis ce lundi en milieu de journée par la gendarmerie, après avoir disparu de son domicile situé à Saint-Maximin. Arlette Vial-Pailler a été contactée pour la dernière fois par l'un de ses proches ce dimanche vers 15 heures, et un autre membre de sa famille ne l'a pas trouvée chez elle en venant lui rendre visite ce lundi vers 11 heures.



Arlette Vial-Pailler est recherchée depuis ce lundi après avoir disparu de son domicile de Saint-Maximin.

Selon la gendarmerie, Arlette Vial-Pailler a déjà fait l'objet d'une recherche pour disparition inquiétante en 2017. À l'époque, elle avait été retrouvée en pyjama dans le secteur de la gare de Pontcharra. Selon ses proches, elle serait susceptible de prendre le train pour se rendre au Pont-de-Claix, lieu où elle a passé son enfance.

Des recherches ont donc été menées ce lundi

après des services de secours, dans les hôpitaux de la région, ainsi que sur le terrain à l'aide d'un hélicoptère et d'équipes cynophiles, mais sans succès.

Les gendarmes lancent un appel à témoins et demandent aux personnes qui pourraient les aider à retrouver l'octogénaire de contacter le numéro suivant : 04 76 97 60 74.

GRENOBLE | Lundi sur le cours Berriat Un jeune homme blessé à coups de couteau

Un jeune homme âgé d'environ 25 ans a été secouru ce lundi vers 16 h 30 par les sapeurs-pompier et le Samu après avoir été atteint de plusieurs coups de couteau au thorax, à proximité de l'arrêt de tramway Saint-Bruno, à Grenoble. Selon la police, les enquêteurs ne disposent d'aucune information sur les circonstances du drame,

aucun témoin ne s'étant manifesté, et aucun suspect n'ayant été identifié.

Le jeune homme, qui lui-même n'était toujours pas identifié dans la soirée de lundi, a été médicalisé et transporté au service déchochage du CHU Grenoble Alpes.

Une enquête a été ouverte par la Sûreté départementale.

PONT-DE-CLAIX | Dimanche Incident sur la plate-forme chimique

Le plan d'urgence interne de la plate-forme chimique de Pont-de-Claix a été activé dimanche après-midi, a-t-on appris auprès de la direction de l'établissement. Dans un communiqué, la direction indique que cette mesure a été prise à 16 h 30 à la suite d'une « détection de produit toxique (phosgène) dans une unité de production confinée (HD11) qui était en phase de démarrage ».

« Les équipes techniques ont stoppé aussitôt les manœuvres en cours, l'ensemble des dispositifs de sécurité ont fonctionné comme ils le doivent dans une situation de ce type. Les moyens de secours internes du site sont intervenus rapidement pour sécuriser la zone. L'origine de

l'incident ayant été identifiée, les opérations d'assainissement du bâtiment ont été effectuées afin d'éliminer la présence de produit toxique. L'incident a été considéré comme sous contrôle vers 19 heures, le dispositif interne a donc été levé », note la direction du site.

Lors des contrôles, un opérateur a signalé « une odeur suspecte », explique encore le communiqué. « Il a été placé immédiatement, par précaution, en observation au service médical de la plate-forme. Son état de santé n'inspirant pas inquiétude, il a pu regagner son domicile durant la nuit. Les autorités ont été informées de cet incident, qui fait dès à présent l'objet d'une analyse approfondie, afin qu'il ne se reproduise pas ».

CHAVANAY | Découvert par des promeneurs Un morceau de jambe sur les berges du Rhône

Des promeneurs marchaient tranquillement avec leur chien sur un sentier de randonnée à Chavanay (Loire) lorsqu'ils ont fait, dimanche vers 16 heures, une macabre découverte : des restes humains – un morceau de jambe en décomposition – dans un canal destiné à collecter les crues du Rhône. Les promeneurs ont aussitôt donné l'alerte et des techniciens en investigation criminelle se sont rendus sur les lieux. L'enquête a été confiée

à la brigade de recherche de la gendarmerie basée à Saint-Étienne. Les enquêteurs se sont déplacés sur les lieux, lundi, pour tenter de retrouver des éléments qui permettraient d'identifier le cadavre. Aucune disparition n'ayant été relevée sur la commune de Chavanay et ses environs, il pourrait s'agir d'une femme qui s'est jetée dans le Rhône, il y a quelques semaines, et dont le corps n'a pas été retrouvé.

LE CHEYLAS | Soupçonné d'être l'auteur d'une série de méfaits dans le Haut-Grésivaudan et en Savoie

Le cambrioleur vole une voiture ...à sa sortie de garde à vue

Un cambrioleur bénéficiant d'une incomparable expérience professionnelle a été interpellé à plusieurs reprises cette semaine par les gendarmes de la compagnie de Meylan dans le cadre d'une série de vols qui font l'objet de plusieurs enquêtes en Savoie et en Isère, notamment dans le cadre d'une information judiciaire ouverte par le parquet de Grenoble.

Retrouvés grâce au système de géolocalisation du téléphone qu'ils avaient volé

Le suspect, âgé de 44 ans et dont le casier judiciaire ressemble déjà à une encyclopédie, semble faire preuve d'une détermination sans faille pour continuer à étoffer son palmarès.

Dans la nuit de mardi à mercredi, un habitant du Cheylas a contacté la gendarmerie et expliqué avoir été victime d'un cambriolage. Son téléphone portable figurait dans la liste des objets qui lui ont été volés. L'appareil étant resté allumé et géolocalisable, les militaires du Peloton de surveillance et d'in-

tervention de la gendarmerie de Meylan ont suivi la trace le voleur, qui a quitté le département de l'Isère en compagnie d'un complice. Toujours pistés par les enquêteurs, les deux hommes ont alors été interpellés à Saint-Baldoph, en Savoie.

Placé en garde à vue, l'Isérois de 44 ans est ressorti de la brigade de gendarmerie locale dans la soirée de mercredi avec, en poche, une convocation ultérieure devant le tribunal correctionnel de Chambéry.

Le même soir, des policiers qui, en transit à bord d'un véhicule sérigraphié, faisaient le plein sur l'aire d'autoroute de Saint-Nazaire-les-Eymes, ont été intrigués par une voiture dont le conducteur a démarré en trombe à leur vue... L'appareil alors que le véhicule a été volé peu auparavant en Savoie.

C'est cette même voiture que, vendredi après-midi, les gendarmes ont localisée, garée dans le Grésivaudan. Ils ont alors mis en place un dispositif de surveillance. Pour finalement constater vers 19 heures que c'est l'homme de 44 ans interpellé en Savoie deux jours



Le suspect a été interpellé deux fois en moins de trois jours par les gendarmes de la compagnie de Meylan.

Photo d'archives de Le DL/Christophe AGOSTINI

plus tôt qui monte à bord du véhicule. Il a donc de nouveau été appréhendé. Et sur lui, les enquêteurs ont retrouvé les clés d'un van... volé le 31 décembre à Chapareillan, retrouvé le mardi 2 janvier à Saint-

Maximin. Dans ce même véhicule ont été découverts des objets provenant d'une série de cambriolages.

De nouveau entendu en garde à vue, le quadragénaire a alors été présenté à un magis-

trat instructeur saisi de l'ensemble des faits. Mis en examen, le suspect a été ensuite placé sous mandat de dépôt par un juge des libertés et de la détention.

D.M.

GRENOBLE | Alors que des faits du même genre sont recensés depuis début décembre dans le centre-ville

Incendies volontaires dans le quartier Championnet : l'enquête s'annonce difficile

Les policiers de la Sûreté départementale qui travaillent depuis dimanche matin sur les incendies volontairement allumés dans des poubelles dans les parties communes de deux immeubles, quartier Championnet, s'attendent à des investigations difficiles. Comme nous l'avons relaté dans nos éditions de lundi, des conteneurs entreposés dans des cages d'escalier ont été incendiés vers 4 heures, rue Aubert-Dubayet et rue Lesdiguières. La fumée a failli reprendre de nombreux habi-

tants endormis dans les appartements, la plupart d'entre eux étant réveillés par leur détecteur de fumée. Au final, dix personnes ont été hospitalisées pour des intoxications liées à l'inhalation des fumées, certaines, réfugiées sur leur balcon, étant évacuées par les sapeurs-pompier.

Ces deux actes d'une extrême gravité inquiètent d'autant plus les policiers et les services de secours que, depuis décembre, d'autres incendies du même genre ont été allumés au cours de plu-

sieurs nuits de samedi à dimanche. Ainsi, dans la nuit du samedi 29 au dimanche 30 décembre, trois feux de poubelle se sont déclarés place Championnet et rue de Miribel, mais heureusement sans mettre les habitants en danger comme ce fut le cas ce dimanche. Une source policière indiquait ce lundi qu'aucun lien n'est établi entre les faits répertoriés depuis début décembre, même si leur récurrence pose aujourd'hui question.

D.M.



Sur les lieux des incendies, dimanche matin à Grenoble. Photo Le DL/B.B.

GRENOBLE | Après les affrontements sur le parvis de la gare Gilets jaunes : deux suspects poursuivis en justice

Deux personnes qui avaient été placées en garde à vue samedi après-midi après les incidents survenus au terme de la manifestation des gilets jaunes à Grenoble ont été laissées libres dimanche et comparaitront au printemps devant la justice, a indiqué la police ce lundi. Tout d'abord, un adolescent de 16 ans arrêté dans le tramway pour avoir jeté un pavé sur les policiers dans le secteur Saint-Bruno, sera convoqué en mars devant un juge pour enfants en vue

d'une mise en examen pour « participation à un groupement en vue de la préparation d'actes de violence ou de dégradations » et « violences avec arme par destination sur personne dépositaire de l'autorité publique ».

Un homme de 34 ans arrêté place de la Gare au cours des affrontements sur le parvis entre la police et des manifestants sera convoqué devant le tribunal correctionnel de Grenoble en juin prochain. Il sera jugé pour « participation à un

groupement, violences avec arme sur personne dépositaire de l'autorité publique, outrage et rébellion ». Selon la police, le suspect « a reconnu sa présence sur les différents lieux de rassemblement mais nie les faits d'outrages, de violences et de rébellion ». Trois policiers victimes de violences ont porté plainte à la suite des événements de samedi. L'un d'entre eux s'est vu prescrire une interruption de travail (ITT) de deux jours.

D.M.

LOIRE/RHÔNE/ISÈRE | Depuis lundi matin

26 hommes jugés pour 192 cambriolages

Depuis lundi matin et jusqu'au 18 janvier, 19 Albanais et 7 Kosovars sont jugés devant le tribunal correctionnel de Saint-Étienne pour 192 cambriolages commis essentiellement dans le Rhône, la Loire, mais aussi la Haute-Loire, l'Isère, et l'Ain...

Et ceci entre août 2015 et septembre 2017, pour la plupart durant l'été. Dix prévenus comparaissent détenus, quatre sont sous contrôle judiciaire. D'autres brillent par leur absence en dépit de mandats d'arrêt européen délivrés à leur encon-

tre. L'un d'entre eux serait d'ailleurs détenu en Suisse pour homicide. Ils ont entre 20 et 30 ans et le plus âgé a une quarantaine d'années.

Ce lundi après-midi, tandis que le président François Bourriaud effectuait l'interrogatoire de personnalité de chacun des prévenus présents, une salle de palais de justice était ouverte pour les victimes afin qu'elles puissent identifier des bijoux leur appartenant. Le préjudice s'élève à plusieurs centaines de milliers d'euros et des victimes

n'ont pas été, ou que partiellement, indemnisées par leurs assurances. Parmi les prévenus, certains sont suspectés de cambriolages, mais aussi de participation à une association de malfaiteurs. L'un des détenus est soupçonné d'être auteur de blanchiment en transportant les bijoux à Anvers, pour écouter le butin. Jusqu'au 18 janvier, les débats se poursuivront avant le réquisitoire de Jean-Philippe Belperron et les plaidoiries d'une quinzaine d'avocats, parties civiles ou en défense.

SUD-ISÈRE | Comparution immédiate Prison ferme pour deux cambrioleurs

Une maison cambriolée le 24 décembre à Sassenage, le 28, une autre à Villard-Léger en Savoie puis le lendemain, une voiture « roulottée » à Échirolles. À chaque fois, trois hommes ont été vus s'enfuir dans une même Golf que les gendarmes ont pu identifier et baliser.

C'est ainsi que le 4 janvier, ils l'ont suivie jusqu'à Voiron et ont vu ses trois occupants en sortir quelques instants puis remonter à bord pour repartir vers Échirolles où ils ont été interpellés. Dans le véhicule, les enquêteurs ont retrouvé le butin d'un cambriolage qui venait tout juste d'être commis... à Voiron, précisément dans la rue où la Golf avait stationné. Les trois suspects ont ainsi fait l'objet d'une comparution immédiate devant le tribunal correctionnel de Grenoble, ce lundi.

Mohammed Ramzi Ghadjali, 27 ans et huit condamnations au casier, a obtenu son renvoi en février et a été écroué en attendant. Les deux autres prévenus, inconnus de la justice, ont pour leur part été jugés immédiatement.

Billel Razouani, 19 ans, qui avait été reconnu sur photo par un témoin lors du cam-

briolage du 24 décembre, a formellement nié les faits.

Lofti Delhoum, un Belgo-marocain de 27 ans, qui avait également été identifié par un témoin sur le vol à la roulotte du 29 décembre a également démenti en affirmant n'être arrivé en France que le 1^{er} janvier. Le 4 janvier, en revanche, ni l'un ni l'autre ne peut nier avoir pris place dans la Golf mais les deux affirment n'avoir commis aucun cambriolage. « Devant les évidences, on vient nous déclarer n'importe quoi ! C'est un bras d'honneur qu'on nous fait en public », s'énervent le procureur qui requiert 8 mois de prison dont quatre avec sursis avec maintien en détention pour les deux.

Des réquisitions disproportionnées pour les avocats de la défense qui mettent en avant les casiers vierges de leurs clients et pointent le manque de preuve. Finalement, le tribunal a relaxé Lofti Delhoum pour les faits du 29 décembre et Billel Razouani pour ceux du 24 décembre mais a reconnu les deux coupables pour le cambriolage du 4 janvier et a suivi l'intégralité des réquisitions du parquet.

V.L. avec Camille TYROU